

C

Avènement du grand Empire ottoman : conquête
de l'Orient arabe et de la Hongrie.
Période d'apogée et signes de décadence
(1512-1617)

I. Apogée de la puissance ottomane. Conquête de l'Orient arabe et de la Hongrie

1. *Sélim I (1512–1520), dit Yavuz (le Cruel), maître de l'Orient arabe et calife du Prophète*

a. *Sélim*

Intelligent et lettré, *Sélim I*, fils et successeur de Bayazîd II, était violent et cruel. Dès son avènement, il fait massacrer ses frères et ses neveux. Sous les moindres prétextes, les gens de son entourage, même les hauts dignitaires, étaient mis à mort sur ses ordres. Ambitieux, il cherchera, par les conquêtes, à surpasser ses grands prédécesseurs. Aussi, doublera-t-il la superficie de l'Empire en portant ses frontières jusqu'au cœur de la Perse, à l'Est, et aux cataractes du Nil, au Sud. Il y incorporera les vastes régions de l'Orient arabe et sera le premier souverain non arabe qui portera les titres et exercera les fonctions de calife du Prophète et de «prince des Croyants». Les conquêtes de *Sélim I* marquent l'avènement du grand Empire ottoman.

Le voisinage des Empires de Perse et d'Égypte qui, avec celui des Ottomans, se partageaient la domination du Proche-Orient islamique, poussait *Sélim* vers l'Asie. D'autre part, Persans et Mamluks menaçaient les frontières ottomanes orientales, où une action militaire contre les Mamluks avait déjà été engagée sous le règne du sultan Bayazîd II. Pour se consacrer entièrement à sa campagne en Asie, *Sélim* commence par s'assurer la paix en Europe, en concluant des accords avec la Moldavie, la Valachie, la Hongrie, la Moscovie et Venise.

b. *Invasion de la Perse. Annexion de la Haute Mésopotamie (1514)*

C'est la Perse qui est le premier objectif du sultan. Cette monarchie chiïte avait attiré la colère de *Sélim I*, en accueillant un neveu de ce dernier, qui s'était réfugié chez elle, et en poussant à la révolte les populations chiïtes de l'Anatolie ottomane. Défenseur de la doctrine sunnite, *Sélim I* fit massacrer 40.000 Chiïtes de ses sujets.

En 1514, dans une grande bataille à Tchaldîrân, en Asie Mineure, la puissante artillerie ottomane eut raison de la belle cavalerie persane. Vainqueur de Shâh Ismaïl, *Sélim I*, qui entre à Tabriz, résidence du monarque persan (IV, p. 543), est obligé de l'évacuer. Il réussit toutefois à garder le Kurdistan, la Mésopotamie septentrionale, avec Mossûl, ainsi que Diar-

békir et Mardîn, et rentre à Constantinople apportant avec lui, comme trophée, le trône orné de perles du souverain vaincu.

c. Défaite des Mamluks à Marj Dabek. Conquête de la Syrie et de l'Égypte (1516—1517)

Tranquille du côté de la Perse vaincue, Sélim I se tourne vers l'Empire mamluk, dont la présence en Syrie-Nord constituait une menace pour le Kurdistan et la Haute Mésopotamie, nouvellement annexés. D'autre part, les deux grands souverains sunnites, l'Ottoman et le Mamluk, se posaient en protecteurs de l'Islâm, en rivalisant de sollicitude pour le pèlerinage des villes saintes: La Mecque et Médine. L'alliance du sultan mamluk avec la Perse est le prétexte de la guerre.

Malgré l'effort que la campagne de Perse venait de lui demander, Sélim envahit la Syrie-Nord en 1516. Grâce à la puissance de son artillerie, dont les Égyptiens étaient presque dépourvus, il bat à Marj Dabek, au nord d'Alep, les troupes mamluks commandées par le vieux sultan Gauri, qui est tué dans la bataille (1516). Après avoir conquis Alep, Hama, Damas, Jérusalem, l'armée ottomane traverse le désert de Sinâï; une bataille décisive livrée à Raidania, non loin du Caire, ouvre l'Égypte au vainqueur (1517). La résistance opiniâtre et courageuse de Touman-bey, dernier sultan mamluk, est suivie de terribles massacres. Sélim I, devenu *le Conquérant*, reçoit, au Caire, le shérif de La Mecque, venu lui présenter l'hommage de la ville sainte de l'Islâm (IV, p. 543—546).

d. Liquidation de l'Empire égyptien mamluk

Supprimant le sultanat mamluk d'Égypte, Sélim annexe ce pays à son Empire. Il laisse cependant l'administration de la nouvelle province aux émirs mamluks qui la gouvernaient, sous la surveillance d'un pasha ottoman, représentant du nouveau maître qui réside à Constantinople. Ces arrangements terminés, le vainqueur quitte l'Égypte (1517), emmenant avec lui le dernier calife abbâsîde, calife fantôme, dont la résidence, depuis la suppression du Califat de Bagdad par les Mongols au XIII^e siècle, était Le Caire, aux côtés des sultans mamluks, souverains temporels.

e. Sélim I, calife du Prophète arabe (1517)

Sélim se fait céder, par le calife prisonnier, les droits de ce dernier au Califat de l'Islâm (1517). « Il s'intitula en conséquence *Khalife du prophète de Dieu et émir oul-mouminin* (commandeur des croyants). Cette transmission de pouvoirs était sans valeur en droit musulman sunnite. Ni l'un n'était habile à céder, ni l'autre à recevoir. Le Khalife doit appartenir à

la tribu arabe des Koreïchites; cette condition excluait le sultan ottoman. Il doit être un prince puissant et être désigné par l'élection, non par l'hérédité; ces deux conditions excluait les Abbassides du Caire. Mais une affirmation prolongée et non contestée crée le droit . . . Quoi qu'il en fût, il (Sélim) acquerrait le prestige d'un grand nom, déchu depuis longtemps et jamais oublié. Le seul fait de le relever lui méritait la reconnaissance et la révérence des peuples de l'Islam.»¹

f. *Souveraineté universelle de la dynastie ottomane*

Par la conquête de la Syrie et de l'Égypte, Sélim avait accru, d'une façon considérable, la superficie de son Empire et le nombre de ses sujets. Cet Empire s'étend désormais sur les trois parties du vieux monde (Europe, Asie, Afrique). En outre, le sultan ottoman avait acquis une situation prépondérante dans l'Islâm, grâce aux nouveaux titres islamiques: «calife», «prince des croyants», et «serviteur des deux villes saintes» (*Khadem el Haramain*). La fonction de protection de La Mecque et de Médine était jusque-là assumée par le sultan mamluk d'Égypte. Ces événements constituent, dans l'évolution de l'Empire ottoman, les faits historiques les plus considérables par leur ampleur et leurs répercussions.

La date de 1517 «est extrêmement importante, parce qu'elle marque le début de la souveraineté universelle de la dynastie ottomane et la charge d'un poids (celui du Khalifat) qui finira par l'écraser. Redisons que le titre khalifal fera oublier aux Ottomans le titre Sultanal, qui aurait dû leur suffire et qui aurait certainement alors pu laisser aux Turcs l'importance qu'ils avaient acquise.»²

A partir de 1517, l'Empire ottoman prendra exactement la place qu'avaient occupée, avant 640, les Empires romain et byzantin. «Mais au lieu que celui-ci était le boulevard de l'Europe, il représentait contre elle l'avantgarde offensive des masses asiatiques» (Grenard).

g. *Ottomans et Persans, germes de conflits*

En dépit de son origine asiatique, l'Empire ottoman, qui continuait l'Empire romain d'Orient et en occupait géographiquement la place, était à cette date, comme ses prédécesseurs gréco-égéens et anatoliens, le champion de l'Occident contre l'Iran asiatique. Comme aux époques macédonienne, grecque, romaine et byzantine, l'Asie continentale, au XVI^e siècle, est représentée par la Perse, qui dominait et fermait le plateau iranien, seule route terrestre vers l'Asie Centrale et Orientale. Malgré sa victoire totale remportée contre les Perses à Tchaldirân (1514), le sultan

¹ Grenard, *op. cit.*, p. 80, 81.

² Roux, *op. cit.*, p. 93.

Grecs, capitulent (1522). Evacuant Rhodes, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem se transportent à Malte, dont Charles-Quint leur concède la souveraineté, et deviendront, après cette date (1522), les Chevaliers de Malte. Ils continueront à combattre les corsaires turcs dans la Méditerranée et demeureront, dans leur nouveau domaine, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

b. Conquête de la Hongrie (1522–1526). Jean Zapoyla, roi vassal du sultan

En 1521, les Ottomans occupent Belgrade, avec la complicité de la population serbe qui haïssait ses maîtres hongrois. En 1522, ils envahissent la Valachie, déchirée par des troubles intérieurs. Après trois ans de guerre continue et des alternatives de succès et d'échecs, la campagne décisive contre les Hongrois s'ouvre par la bataille de Mohacs, en Yougoslavie, où le roi Louis II de Hongrie est battu et tué (1526).

«La bataille de Mohacs est le plus triste épisode de l'histoire hongroise. Non seulement elle inaugure une domination turque qui durera un siècle et demi, mais elle marque la fin de l'indépendance complète de la Hongrie qui ne sera délivrée du joug ottoman que pour devenir le domaine d'une dynastie étrangère»,⁴ la dynastie allemande des Habsbourgs d'Autriche.

Après la bataille de Mohacs, Suleyman s'avance sans résistance jusqu'à Buda-Pesth, où Jean Zapoyla, noble hongrois, est installé comme roi vassal (1526). Ces arrangements terminés, le sultan se retire après avoir effroyablement ravagé le pays et emmené des milliers d'esclaves. Suivant Hammer, les Hongrois ont perdu, au cours de cette campagne, 200.000 personnes, entre combattants et habitants massacrés.

c. Siègue de Vienne (1529)

Des contestations pour la couronne de Hongrie entre Jean Zapoyla, nommé par Suleyman, et Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint, amènent le sultan jusque sous les murs de Vienne. L'héroïque défense de la ville et la mauvaise saison obligent les Ottomans, après quinze jours de combats, à lever le siège (1529).

En 1533, une paix est conclue, qui permit au sultan de se tourner contre la Perse, à laquelle il voulait enlever Bagdad.

d. Guerre avec le Perse (1534)

Après sa défaite à Tchaldirân (1514), Shâh Ismaïl, qui reconquit la Géorgie (1519), mourut en 1524, laissant le trône à son fils Thamasp qui n'avait que dix ans. Jusqu'à 1532, les Persans entreprennent des combats conti-

⁴ Lamouche, *op. cit.*, p. 96.

nuels contre les Turcs Euzbergs de l'Est et les tribus turques et kurdes du Nord et de l'Ouest.

En 1534, la guerre éclate entre les Ottomans et les Persans. Le sultan Suleyman envahit l'Azerbeïjan et le Kurdistan, s'empare de Tabriz et entre sans coup férir à Bagdad (1534). Mais ces conquêtes n'eurent pas de durée; dès le départ des troupes ottomanes, les Persans réoccupèrent les provinces qu'ils avaient évacuées.

e. Entente franco-ottomane (1535)

La guerre continuelle qui, pendant tout le règne de Suleyman, a opposé Ottomans et Allemands, eut pour conséquence un rapprochement entre le sultan et le roi de France François Ier, adversaire de l'empereur allemand Charles-Quint. C'est sur le terrain économique que les résultats de l'entente franco-ottomane furent plus importants et surtout plus durables. Sur le terrain politique, cette entente assura aux Ottomans la conquête de Tunis et d'Alger (1535), et à la France la prise de Nice (1543), conquise par les flottes conjuguées des Français et des Ottomans.

f. Octroi des Capitulations (1535)

Le pacte commercial franco-ottoman conclu en 1535 restera valable et en vigueur jusqu'au début du XXe siècle. On le désigne sous le nom de *Capitulations*, mot dont l'étymologie et le caractère ne sont pas exactement définis. On entend par ce terme les traités qui garantissaient aux sujets des nations chrétiennes résidant dans les pays *hors chrétienté*, spécialement dans les pays musulmans, le droit d'être soustraits à l'action des autorités locales et de relever de leurs autorités nationales, représentées par leurs agents diplomatiques ou consulaires.

Malgré les privilèges dont semblent bénéficier les chrétiens étrangers, on doit cependant reconnaître qu'ils ne représentaient, de la part du sultan, omnipotent à cette époque, qu'une question mesquine, une concession gracieuse toujours révocable. En fait, la décadence des successeurs de Suleyman ne leur permettra guère de rétracter ou de modifier des concessions qui deviendront une restriction réelle à la souveraineté ottomane.

«L'exterritorialité accordée aux sujets français, et plus tard aux autres Européens, en matière judiciaire, s'explique très bien par le caractère tout spécial de la législation ottomane, basée sur le Coran, et qui, tout au moins en matière civile, ne pouvait pas s'appliquer aux chrétiens. Même les sujets ottomans non musulmans étaient, dans bien des cas, justiciables de leurs chefs religieux. Dans la suite, les puissances occidentales arrivèrent à beaucoup étendre les privilèges que leur conféraient les capitulations, notamment en matière d'impôts, de douane, etc., et à faire de stipulations,

basées à l'origine sur le principe de la réciprocité, des liens qui entravaient la liberté économique de la Turquie.»⁵

g. Annexion de la Hongrie (1541)

En 1541, Suleyman reprend la guerre contre l'Autriche. Annexant la Hongrie jusqu'à Bude, il installe, dans cette ville, une garnison ottomane et un Pasha comme gouverneur.

«L'occupation, à titre définitif, de Bude, dont la principale église fut transformée en mosquée, était à la fois une humiliation et une menace pour les puissances chrétiennes. Aussi semblèrent-elles, cette fois, disposées à s'unir pour s'opposer à la marche victorieuse des Turcs vers l'Ouest.»⁶

h. Guerres continues contre les Allemands d'Autriche (1541–1568)

De 1541 à 1568, la guerre est presque continue entre les princes de l'Empire germanique et les Ottomans. En 1568, une paix conclue pour huit ans maintient le statu quo territorial; l'archiduc Maximilien d'Autriche, fils et successeur de Ferdinand, roi de Hongrie, s'engage à continuer le paiement du tribut annuel.

Pendant ce temps, Suleyman avait pris Van, entrepris des opérations contre la Perse et annexé la Transylvanie (1552).

i. Gouvernement intérieur de Suleyman

Dans le gouvernement intérieur, Suleyman se distingue par son amour de la justice. L'administration est régulière et centralisée. Les forces militaires, qui s'étaient développées, étaient bien pourvues en matériel et surtout en artillerie. La marine, dont les bâtiments étaient nombreux et bien armés, devait sa puissance au concours des pirates, dont les grands chefs devenaient amiraux du sultan. Suleyman protégea les écrivains et les poètes et enrichit Constantinople de belles mosquées, d'aqueducs, de fontaines, de fondations pieuses.

j. Apogée de l'Empire ottoman sous Suleyman

À la mort de Suleyman (1566), l'Empire ottoman, plus vaste que celui de Justinien, est au maximum de sa puissance et de son étendue. Outre l'Anatolie, les Balkans, la Hongrie, la Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie, l'Égypte, il comprenait, grâce aux exploits des corsaires turcs, Tripoli, Tunis et Alger. La mer Egée et la Méditerranée orientale étaient

⁵ Lamouche, *op. cit.*, p. 110.

⁶ Lamouche, *op. cit.*, p. 99.

devenues un lac ottoman, ainsi que la mer Noire, dont le littoral septentrional, domaine des Khans mongols de Crimée, reconnaissait la suzeraineté du sultan.

Plus particulièrement dans l'Orient arabe, «les Ottomans possédaient désormais, avec toutes les villes saintes de l'Islam, La Mecque, Médine, Jérusalem, toutes ses capitales historiques, Damas, Le Caire, Baghdad. Et celle-ci étant l'héritière de Ctésiphon, le petit-fils du pâtre d'Asie Mineure occupait à la fois (outre le trône des califes du Prophète) le siège des Sassanides et celui des Césars.»⁷

Par surcroît, l'empire atteint un niveau culturel très élevé. De multiples preuves nous en sont fournies par le développement des sciences et du droit, par la floraison des œuvres littéraires en arabe, en persan et en turc, par les monuments contemporains d'Istamboul, de Bursa et d'Edirné (Andrinople), par la prospérité des industries de luxe, la vie fastueuse de la cour et des hauts fonctionnaires, enfin par la tolérance religieuse. Toutes les influences se mêlent — turques, byzantines, italiennes notamment — et contribuent à faire, de cette époque, l'époque la plus brillante des Ottomans.»⁸

Point culminant de la puissance ottomane, le règne de Suleyman en prépare le déclin.

⁷ Grenard, *op. cit.*, p. 81.

⁸ Clerget, *op. cit.*, p. 47.

II. Arrêt de la puissance ottomane. Anarchie et querelles dans l'Orient arabe

1. Germes de décadence

Après la mort de Suleyman le Législateur (1566), commence le déclin ottoman. Comme tous les grands empires qui se forgent rapidement et par les armes, celui des Ottomans était «très vulnérable par la longueur de ses frontières, par sa trop grande superficie et par la diversité ethnique et religieuse des peuples qui le composaient».⁹

Ce vaste Empire disparate ne pouvait se maintenir que par la persistance des deux éléments qui avaient fait sa grandeur: les mérites des souverains qui le gouvernent et l'efficacité de son armée. Or, après Suleyman, ces deux éléments commencent à être atteints. Les sultans, qui prendront l'habitude de s'isoler, ignoreront de plus en plus le monde extérieur. Livrés aux intrigues du palais et du harem, n'ayant plus le goût de diriger eux-mêmes les affaires, ils laisseront les charges du pouvoir au grand-vizir et confieront le commandement des troupes à des généraux souvent incapables ou vénaux. La succession au trône deviendra incertaine et dépendra des caprices des Janissaires.

«De 1566, année de la mort de Suleïman, jusqu'en 1787, avènement de Sélim III . . . qui inaugurerait l'ère des réformes, nous comptons dix-sept sultans, dont trois seulement . . . montrent de réelles qualités de gouvernement, parfois obscurcies par une cruauté extraordinaire.»¹⁰

Quant à «l'armée, autrefois rigoureusement recrutée par le *devchirmé*, (elle) était devenue accessible à des gens de toute origine qui achetaient des grades et transformaient les janissaires en une milice peu sûre et indisciplinée. Les soldats s'embourgeoisaient, acquéraient des propriétés, avaient des métiers sans rapport avec celui de la guerre, se mariaient et gardaient leur place à leurs enfants.»¹¹

Aussi, dès 1600, la force d'expansion ottomane deviendra-t-elle «hésitante et indolente», et, un siècle plus tard, apparaîtront les symptômes de la véritable décadence.

⁹ Roux, *op. cit.*, p. 97.

¹⁰ Lamouche, *op. cit.*, p. 117, 118.

¹¹ Roux, *op. cit.*, p. 98.

2. *L'Empire ottoman, l'Autriche, Venise et la Perse*

La période qui s'ouvre avec la mort de Suleyman est dominée par la lutte séculaire des Ottomans contre la Maison d'Autriche, qui veut reprendre ses anciennes possessions hongroises, et contre la République de Venise, qui dominait sur la mer.

a. *Paix avec l'Autriche*

Sélim II, l'Ivrogne ou l'Idiot (1566—1574), fils et successeur de Suleyman, est un souverain débauché. Sous son règne, l'Empire est gouverné par une personnalité de premier plan, le grand-vizir Sokolli (1565—1579).

En 1568, un traité de paix pour huit ans est conclu avec l'empereur Maximilien II d'Autriche, qui, maître de la Valachie, de la Moldavie et de la Transylvanie, reconnaît la suzeraineté ottomane sur ces pays, en remettant au sultan une somme d'argent annuelle.

b. *Guerre avec Venise. Conquête de Chypre (1570)*

Tranquille du côté de l'Autriche, le sultan se tourne vers la seconde puissance adverse en Europe, la République de Venise, dont les possessions en Albanie et en Morée et surtout les îles de Chypre et de Crète, constituaient un danger sérieux pour la marine ottomane.

En 1570, une flotte turque s'empare de Chypre, après une résistance de onze mois.

c. *Désastre maritime à Lépante (1571)*

Voulant prendre sa revanche, Venise réussit à former, avec le Pape et le roi d'Espagne, une ligue qui réunit près de 300 navires, sous le commandement de don Juan d'Autriche, frère du roi d'Espagne (1571). La flotte ottomane, à laquelle s'était joint un grand chef corsaire, était de force presque égale. A Lépante où la bataille a lieu, les navires turcs, sauf une trentaine qui réussit à s'enfuir, sont pris ou coulés et l'amiral ottoman tué pendant le combat (1571).

C'est cette victoire, dite de Lépante, que certains historiens occidentaux considèrent comme un événement capital, qui aurait arrêté définitivement la marche triomphante de la puissance ottomane en Europe. En réalité, le manque d'entente entre les alliés chrétiens les empêcha d'exploiter leur victoire; et lorsque Venise se décida à la paix, elle confirma la cession de Chypre au sultan (1573).

«La destruction de la flotte turque à Lépante, en octobre 1571, par les

flottes coalisées de Venise, de l'Espagne et de la Papauté, n'ébranla pas la Turquie et n'eut certes pas l'importance qu'une chrétienté délirante de joie voulut bien lui accorder. La meilleure preuve en est que, deux ans après, Venise était obligée de renoncer une fois de plus à la lutte et que Sokolli avait reconstruit sa flotte. Il est pourtant vrai que les premiers signes de décadence du corps des Janissaires commençaient à se manifester, mais nul alors ne pouvait s'en rendre compte. La Turquie de Sélim II, après Lépante, continua à dominer en Méditerranée, à piller les côtes des pays chrétiens, à gêner le commerce espagnol et vénitien.»¹²

d. Prise de Tunis (1574) et guerre contre la Perse (1590)

En 1574, l'amiral de la flotte ottomane, ancien chef corsaire, chasse les Espagnols de Tunis qu'ils venaient d'occuper et y rétablit la domination du sultan.

Sous *Murad III* (1574–1596), successeur de Sélim II, et sous son successeur *Ahmed I* (1596–1617), la décadence intérieure s'accroît. Cependant, et porté en quelque sorte par la vitesse acquise, l'Empire continue à remporter des victoires extérieures.

En 1590, une guerre victorieuse contre la Perse donne au sultan la Géorgie, le Chrivan, le Louristan, avec la ville de Tabriz.

e. Guerre contre l'Autriche (1595–1600)

Une insurrection des Janissaires, qui obtiennent satisfaction (1594), leur révèle l'étendue de leur pouvoir. A partir de ce moment, la désorganisation et les révoltes intérieures commenceront à apparaître.

Pour occuper les troupes, on reprend la guerre contre l'Autriche, où l'on n'éprouve d'abord que des revers (1595). L'année suivante, les Impériaux (Allemands et Hongrois) subissent une grave défaite à Keresztes (1596). Mais en 1599, Michel, prince de Valachie, allié à ceux de Moldavie et de Transylvanie, bat les Ottomans et réunit sous son sceptre les trois pays roumains. En 1600, la révolte de Bocstai, prince de Transylvanie, contre les Habsbourgs, permet aux Turcs de récupérer les places perdues.

f. Guerre contre la Perse (1603–1605)

En 1603, Shâh Abbâs, souverain de Perse, encouragé par les monarques d'Europe, reprend Tabriz que les Ottomans avaient occupée en 1590. Les

¹² Roux, *op. cit.*, p. 96, 97.

Chiïtes d'Asie Mineure, excités par leurs coreligionnaires de Perse, se soulèvent de toutes parts contre le sultan.

3. *Déclin de la puissance ottomane*

a. *Paix avec l'Autriche (1606)*

Menacés à la fois à l'Est et à l'Ouest, les Ottomans s'empressent de mettre fin à la guerre qui traînait depuis onze ans contre l'Autriche. En 1606, un traité de paix conclu entre le sultan Ahmed I et l'empereur Rodolphe II, signé à Sitvatorok, maintient le *statu quo* en Hongrie et reconnaît le titre impérial au souverain Habsbourg, qui était jusque-là, pour le sultan, «le roi de Vienne».

«Ce traité n'apportait pas de grands avantages à l'une ou à l'autre des parties contractantes. Son importance semble plutôt résulter des termes employés dans sa rédaction, qui montrent que les hauts dignitaires turcs avaient désormais un sentiment plus exact de la valeur relative de leur Etat et renonçaient à prétendre à cette supériorité universelle qui s'exprimait autrefois dans les formules employées à l'égard des puissances chrétiennes et de leurs souverains.»¹³

b. *Symptômes d'impuissance*

Tranquille du côté de l'Autriche, le sultan se retourne vers l'Est. Encouragée par les Persans, une révolte des Chiïtes d'Anatolie, auxquels s'étaient joints d'autres éléments turbulents, avait surgi avec force. En 1608, les rebelles sont exterminés. Cependant, deux campagnes contre la Perse, en 1612 et 1616, restent infructueuses, et Shâh Abbâs conserve les provinces frontières qu'il avait reconquises.

En 1615 et 1616, deux accords turco-autrichiens, signés à Vienne, confirment le traité de Sitvatorok (1606) et fixent définitivement les frontières des deux Empires. «Un article stipulait, pour les chrétiens «qui suivent la religion du Pape», . . . le droit d'élever des églises, de célébrer le service divin, de lire l'évangile.»¹⁴

c. *Commencement de la décadence ottomane*

En mourant, en 1617, le sultan Ahmed I laisse l'Empire en pleine anarchie. Ses successeurs, sauf de rares exceptions, seront plus médiocres les uns

¹³ Lamouche, *op. cit.*, p. 122.

¹⁴ Lamouche, *op. cit.*, p. 122.

que les autres. L'existence de l'Empire, avec des hauts et des bas, se prolongera longtemps encore. Mais, dès cette époque, l'élan ottoman est brisé; le flux va reculer devant le reflux; les amputations succéderont aux conquêtes, et les germes de la décadence vont produire leurs effets.

«Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les sultans avaient eu, faute le plus souvent de génie, la qualité la plus indispensable à leur fonction, le sens et la capacité du commandement. Maintenant le mode d'existence absurde qu'ils subissent a porté ses fruits; ce ne sont que neurasthéniques, impropres à la guerre et aux affaires. Les seuls êtres vivant dans leur familiarité, les femmes et les eunuques du harem, acquièrent une influence excessive. Or tous sont des esclaves, originaires de pays lointains, sans attaches dans le monde qui les entoure, sans armature sociale. Leurs intrigues du plus étroit égoïsme font et défont les grands vézirs à raison de plusieurs par an, alors que leur stabilité eût été le plus nécessaire pour suppléer à la souveraineté défaillante.

Le recrutement du personnel politique et administratif devient difficile, insuffisant en quantité et en qualité. Il y a moins de prisonniers de guerre, source importante du service d'Etat; la levée périodique des jeunes garçons chrétiens, destinés aux emplois civils et militaires; tombe à fort peu . . . La classe des grands renégats, fabricateurs de l'empire, s'épuise; la société musulmane tend à se replier sur elle-même, à se réserver le bénéfice des fonctions publiques, à repousser les concours étrangers. Cette évolution se manifeste dans l'activité nouvelle du clergé. Fort de la faiblesse du personnel politique, il se prévaut de son rôle éminent de conservateur et d'interprète de la loi pour se pousser aux affaires, imposer son autorité. Les docteurs et juristes de l'Islam se pressent autour du sultan, qui les consulte sur les questions politiques, diplomatiques et militaires . . .

Les institutions militaires se dérèglent. On a multiplié et du même coup perverti les janissaires, qui semblaient être le pilier de l'empire: 12.000 en 1550, ils sont 60.000 en 1623. Les recrues d'enfants chrétiens faisant faute, on enrôle la gueuserie musulmane, mendiants, voyous . . . La conscience de leur dignité de soldats tourne à l'indiscipline. Ils ne veulent se battre qu'après avoir reçu leur solde. Ils se marient, vendent des marchandises dans la rue. Ce ne sont plus les moines combattants de la grande époque.

Le corps des spahis, cavaliers propriétaires, ne dégénère pas moins. La propriété l'emporte sur le service, le propriétaire sur le soldat . . . Sur 140.000 titulaires, il n'y a plus que 70.000 hommes aptes à porter les armes. Un grand nombre ne répondent pas à l'appel de mobilisation. Les actes de mutinerie collective se répètent fréquemment.»¹⁵

¹⁵ Grenard, *op. cit.*, p. 94, 95, 96.

Avant de continuer le récit des événements qui se dérouleront à partir du début du XVII^e siècle, nous allons voir d'abord ce qu'était, vers cette époque, l'état politique des pays de l'Orient arabe, courbés, depuis un siècle, sous le joug ottoman.

4. *Anarchie et querelles dans l'Orient arabe*

Les conquérants ottomans, comme les conquérants arabes du VII^e siècle, n'eurent pas à effectuer, contre les populations indigènes, la conquête de la Syrie, de l'Égypte et de l'Irak. La défaite des Mamluks (1516—1517) et celle des Persans (1533) livrèrent simplement aux vainqueurs ottomans ces trois contrées arabes, dont les habitants s'étaient empressés de reconnaître la domination des nouveaux maîtres. Courbés, depuis plusieurs siècles, sous le joug étranger, les pays de l'Orient arabe étaient d'avance résignés à leur nouveau sort. De leur côté, les Ottomans n'avaient pas montré un intérêt particulier pour ces pays, qui s'étaient ajoutés à la longue liste de leurs possessions.

a. *L'Égypte ottomane*

Nous avons vu l'Empire égyptien des sultans mamluks s'effondrer, en 1517, sous les attaques du sultan ottoman Sélim I. Avant de quitter l'Égypte, celui-ci annexa ce pays à son Empire et en organisa sommairement le gouvernement. Il laissa aux Mamluks, qui s'étaient soumis, une partie de leurs privilèges et nomma, comme *Pasha* (gouverneur général), un émir mamluk, Khayrbek, gouverneur d'Alep, qui avait rallié sa cause. Après la mort de Khayrbek (1521), son successeur, Ahmed Pasha, qui, soutenu par les émirs mamluks, s'était révolté en se proclamant sultan, est battu et exécuté (1524).

A la suite de ces troubles, le sultan Suleyman envoya en Égypte, en 1525, le grand-vizir Ibrahim, qui régla l'organisation de la nouvelle province. Pour empêcher que le représentant du sultan ne cherchât à se rendre indépendant, les pouvoirs en Égypte furent répartis entre trois hauts dignitaires, qui, nommés par la Porte, devaient se faire équilibre: le Pasha, le chef des milices et les Beys mamluks.

Le *Pasha*, qui vient de la métropole, est à la tête de l'administration civile et financière de la province. Nommé généralement pour une courte durée, qui peut être prolongée, il fait appliquer les ordres du sultan, désigne les gouverneurs de province et fait parvenir à son maître le tribut de l'Égypte. Il organise le pèlerinage de la Mecque et préside les grandes cérémonies; mais il ne dispose pas directement des troupes, qui ont leurs

commandants particuliers. Enfin, un conseil ou Divan est installé autour du Pasha, qui ne peut pas prendre de décision sans son autorisation.

L'*armée* ottomane qui occupe l'Égypte, et à laquelle fut ajouté un corps de Mamluks Circassiens ou Tcherkess, est formée, en grande partie, par les Janissaires et commandée par un officier général, l'Agha des Janissaires, qui réside à la Citadelle du Caire.

Les *Beys*, choisis au début parmi les officiers ottomans et ensuite parmi les Mamluks, sont nommés par le Pasha. Ils se partagent, avec lui et les milices, le gouvernement de l'Égypte et l'administration des provinces égyptiennes, qui sont au nombre d'une quinzaine. Les plus importants de ces Beys sont: le *Kiaya* ou lieutenant du Pasha; le *Defterdar* ou conservateur des livres; l'*émir el Hajj* (chef du Pèlerinage); le *sheikh et Balad*, qui est le gouverneur du Caire. Ces personnages font partie du Conseil ou Divan du Pasha.

L'autorité du Pasha, représentant du sultan, fut en relation avec l'évolution de la puissance ottomane à Stamboul et avec la réaction plus ou moins hostile des Mamluks en Égypte. Pendant tout le XVI^e siècle, l'autorité du sultan se maintint sans grande difficulté dans le pays. Au XVII^e siècle, elle va en s'affaiblissant; les révoltes des milices contre le Pasha se multiplient, mais elles sont en général réprimées. Au XVIII^e siècle, les Mamluks reprendront le pouvoir qu'ils avaient perdu après la conquête ottomane. Les vrais maîtres de l'Égypte seront le sheikh el Balad et l'émir el Hajj, recrutés parmi les Mamluks.

b. L'Irak ottoman

Conquis sur les Persans en 1533, l'Irak arabe ou Basse Mésopotamie, devenu possession ottomane, forma un gouvernement dirigé par un Pasha turc, le vali de Bagdad, nommé par le sultan. La région de Mossoul ou Haute Mésopotamie constitua une province à part.

Depuis la conquête, l'Irak connut des périodes de troubles et de désordres, causés par l'incurie des conquérants, les luttes entre Sunnites et Chiïtes, les querelles des tribus arabes qui campaient dans ces parages, ainsi que par les révoltes des chefs indigènes, notamment ceux de Basra, et par celles des chefs ottomans, qui cherchaient à se rendre indépendants de leur souverain.

En 1590, la Perse, profitant de cet état d'anarchie, réussit à reprendre l'Irak, qu'elle conserva pendant un demi-siècle environ, au cours duquel les luttes continuèrent entre Persans et Ottomans. En 1640, la Porte reconquerra l'Irak, qui demeura le théâtre des luttes entre les deux Empires voisins, comme entre Sunnites, Chiïtes et chefs de tribus. A partir de 1700, les Pashas ottomans de Bagdad commenceront à s'émanciper de la Porte, en s'appuyant sur une milice de mamluks copiée sur celle des Mam-

luks d'Égypte, et en faisant de leur gouvernement une institution héréditaire. Sous ce régime d'indépendance de fait, l'Irak, sous la direction des Mamluks, connaîtra une période d'anarchie et de guerres, tant entre les tribus que contre les Persans ou les Ottomans. C'est seulement en 1831 que, sous le sultan Mahmûd II, les Mamluks seront écrasés et dispersés et l'Irak réannexé à l'Empire ottoman.

c. La Syrie ottomane

Après la conquête ottomane (1516), la Syrie fut divisée en vingt-deux circonscriptions administratives (*sandjaks*), dont les gouverneurs ou pashas ottomans relevaient du Pasha de Damas. Peu après, la Porte modifia cette division en partageant la Syrie en trois provinces (*Eyalats*): celles d'Alep et de Damas et celle de Tripoli, qui comprend la côte maritime. Ces trois provinces, gouvernées par des Pashas ottomans militaires (*Beylerbey*), sont subdivisées en *sandjaks* administrés par des *sandjakdars*.

Au début du XVIII^e siècle, les trois *Eyalats* syriennes seront transformées en cinq *pashaliks*: Damas, Alep, Palestine, et, sur la côte libano-syrienne, Saïda et Tripoli, dont les Pashas auront principalement pour mission de surveiller les émirs de la Montagne libanaise.

Sous le sultan Abdal Majîd (1839-1861), une nouvelle modification sera apportée. La Syrie est d'abord divisée en deux *vilayets*: celui de Damas, comprenant les *sandjaks* de Damas, Beyrouth, Tripoli, Latakié, Akka, Hama, Hauran, et celui d'Alep. En 1888, l'importance croissante du Liban et de la région maritime, à cause de leurs relations avec l'Europe, amènera la Porte à créer, sur la côte, un troisième *vilayet*, dont le centre est Beyrouth, et qui comprend les *sandjaks* de Beyrouth, Akka, Tripoli, Latakié, Naplouse. Jérusalem et la Palestine formeront un *sandjak* relevant directement de Stambûl.

Les trois premiers siècles de la domination ottomane sont, «pour la Syrie, la période de sa plus profonde décadence économique» (Banse). Une terrible anarchie y règne, grâce au despotisme et aux exactions des pashas. «Trop éloignés de la surveillance du gouvernement central — où ils savaient s'assurer des complicités —, investis d'un pouvoir sans limites, les gouverneurs des *vilayets* ne rencontraient aucun frein à leurs instincts débridés.»¹⁸

À côté des Pashas ottomans, *valis* ou *sandjakdars* nommés et envoyés par la Porte, les Ottomans avaient laissé subsister les petites dynasties locales, les émirats indigènes, kurdes, turcomans, libanais ou arabes, dans les régions de Tripoli, de Palestine, du Liban, de la Béka.

«Les Ottomans ne prirent pas la peine, ils ne se sentirent pas la force

¹⁸ H. Lammens, *La Syrie*, II, p. 61.

de réduire ces semi-autonomies. A l'imitation des Seldjoucides et des Mamlouks, ils comptèrent se les rattacher par une sorte de vassalité et par un lien fiscal: l'engagement de payer les redevances du *mîrî*, de fournir un contingent militaire, de ne pas empiéter sur les territoires directement exploités par les agents de la Porte. A ces conditions, le *Divan* leur permit de rançonner leurs propres sujets, de se battre entre eux, de perpétuer un état d'anarchie, qui devait faciliter la sujétion du pays. Avec une remarquable souplesse, les émirs syriens sauront s'accommoder de ce compromis. Une famille libanaise va tenter de l'utiliser pour des fins plus élevées.¹⁷

¹⁷ Lammens, *op. cit.*, II, p. 65, 66.

III. Naissance du Liban moderne. La principauté libanaise des Mân, vassale de la Porte

1. *Elaboration du Liban moderne.* *Constitution ethnico-religieuse*

Au XVI^e siècle, le territoire de la Phénicie antique, qui formera le Liban contemporain, comprend un agglomérat de petits groupements géographiques respectivement autonomes, sous la suzeraineté des Ottomans. Ces divers groupes sociaux, juxtaposés dans l'espace, présentent, au point de vue ethnique, linguistique et surtout religieux, un ensemble composite et bigarré, des caractères disparates. Grâce à ses montagnes, cloisonnées et compartimentées par la nature, cette terre particulière du Liban a toujours abrité des communautés ethniques ou religieuses respectivement distinctes, qui défendaient ensemble, contre l'étranger, leurs libertés et leurs intérêts supérieurs communs (I, p. 66-70, 215-217 et II, p. 156-157).

a. *Les diverses communautés libanaises jusqu'au XIII^e siècle*

À l'époque des califes arabes, les populations du pays libanais comprennent: des éléments indigènes, chrétiens et musulmans arabisés, résidus autochtones des anciennes populations araméennes et cananéennes ou phéniciennes, qui parlaient autrefois le vieux dialecte national, l'araméen ou syriaque; et des éléments d'origine arabe, descendants de familles venues de l'Est après l'expansion arabo-islamique. Pendant cette période, les groupements musulmans ou islamisés sont prépondérants dans les villes de la côte, tandis que la masse des chrétiens (catholiques, maronites, melkites, jacobites) habitait la montagne, où elle s'adonnait à la culture et à l'élevage. La grande majorité de ces derniers parlait, l'araméen.

Dès le Xe siècle, des groupes d'Arabes nomades, venus de Palestine et de Syrie-Nord, s'étaient infiltrés dans le sud du Liban et dans la Békâ. Ces immigrants arabes, qui fuyaient les persécutions religieuses, auraient apporté les doctrines du *chiïsme* (IV, p. 211-214), qu'ils propagèrent dans le sud et le centre du Liban et dans la Békâ.

Au XII^e siècle, d'autres clans arabes, les Banou Bokhtor, venant du nord de la Syrie, pénétrèrent dans le Liban central, où ils auraient propagé

la doctrine du *druzisme*, originaire d'Égypte (IV, p. 218–219). Vers 1120, un chef Bokhtorite reçoit des Turcs Seljûkides de Damas le gouvernement du district du Gharb, près de Beyrouth, avec mission de combattre les Croisés. Depuis lors, le druzisme, qui s'était répandu dans le Gharb, s'étendit graduellement au nord de cette région.

Sous les Francs, qui gouvernaient directement les villes de la côte et leurs banlieues, les chefs ou *mokaddam* (préposés) des *Maronites* du Liban-Nord, groupement chrétien catholique (IV, p. 258), sont les vassaux du comté franc de Tripoli. Les émirs Bokhtorites du Gharb, vassaux des seigneurs francs de Beyrouth, devaient à ceux-ci le service militaire.

Inaugurant une politique souple, qui sera celle de tous leurs successeurs, y compris les émirs Fakhreddine et Bachir, les émirs Bokhtorites louvoient entre Francs et Musulmans, acceptent de nouveaux fiefs des uns et des autres, renseignent les uns sur les mouvements militaires des autres, et cherchent à se rendre indépendants. «Véritable politique de bascule! Elle attirera des catastrophes sur la tête des émirs équilibristes» (Lammens). Mais souvent elle produisait de bons résultats, des avantages appréciables.

b. Aux XIIIe et XIVe siècles

Aux XIIIe et XIVe siècles, la répartition géographique des divers groupements ethniques ou confessionnels du pays libanais est la suivante:

Les Chîtes (Métoualîs) sont dans le sud du Liban, le nord du Kasrawân et la Békâ. Les Druzes, qui étaient confinés dans le Gharb, peuplent déjà le Matn et le sud du Kasrawân, où ils avaient absorbé ou converti les Chîtes de cette région. Dans la partie nord du Kasrawân, les Chîtes restent prépondérants.

Sur la côte, de Jounié à Batroun et jusqu'au plateau des Cèdres, se maintiennent les chrétiens Maronites, dont un grand nombre, après le départ des Francs, avaient émigré vers Chypre et l'Occident. Ils sont mêlés à des groupes chrétiens appartenant à d'autres confessions: Melkites ou Orthodoxes, Jacobites ou Monophysites, qui possédaient des couvents et une hiérarchie ecclésiastique respectivement distincte.

Au nord de Tripoli, dans la plaine d'Akkar, sont les Nosairîs, autre groupe confessionnel distinct de l'Islâm sunnite (IV, p. 208 et 219).

«Toutes ces sectes, poussées les unes contre les autres, ne témoignaient pas une moindre hostilité à l'Islâm officiel. Elles applaudissaient aux coups que lui portaient Francs et Tartares... La lutte contre les Croisés et les Mongols... leur avait permis... de se fortifier dans cette forteresse naturelle du Liban, de reconquérir leur indépendance. Le mouvement de révolte (contre le joug des Mamluks) avait surtout gagné le Nord, les

régions d'Akkâr, du Dannyya, le Kasrawân et, dans le Centre, les cantons les plus élevés, les moins accessibles du Liban, le Djord.»¹⁸

Délivrés des Francs et des Mongols, les Mamluks, qui avaient, en 1293, échoué dans une campagne contre les rebelles du centre du Liban (Chiïtes et Druzes), revinrent à la charge en 1305. Trois armées mamluks, sous le commandement respectif des gouverneurs de Damas, de Tripoli et de Safad, enveloppa de tous les côtés la Montagne révoltée. Cernés dans leurs massifs montagneux, les rebelles furent vaincus et massacrés, leurs cultures et leurs habitations détruites. Une faible partie, qui avait réussi à se cacher, bénéficia par la suite d'une sorte d'amnistie.

Les groupes chrétiens du Liban-Nord, qui ne s'étaient pas associés aux révoltés dont la victoire menaçait leur propre indépendance, furent les seuls à profiter de leur défaite. L'avance des Nosairis, du côté du Nord, et celle des Druzes, du côté du Sud, furent brisées et arrêtées par les Mamluks.

«Nosairis, Métoualis, Druzes furent les vaincus de la campagne de 1305. Le massacre, la déportation, l'incorporation dans la milice des Mamloûks contribuèrent à dépeupler le Kasrawân. Les chrétiens, en particulier les Maronites, en profiteront bientôt pour combler les vides dans ce district . . . En décimant, en expulsant les Nosairis du Liban, en arrêtant l'expansion des Métoualis, des Druzes, le régime mamlûk, prépara, sans y songer, la prédominance de l'élément chrétien au Liban.»¹⁹

Pour prévenir un nouveau soulèvement des Libanais, les Mamluks, qui avaient détruit les villes du littoral pour empêcher un éventuel débarquement des Francs, organisent un système de défense qui doit surveiller, à la fois, la montagne et les côtes maritimes. Des contingents turcomans fixés à Tripoli veillent sur la partie Nord du Liban, tandis que la défense de Beyrouth et de la côte jusqu'à Saïda est confiée aux émirs Bokhtorites du Gharb. Le rôle des uns et des autres est de signaler aux garnisons mamluks de l'intérieur l'apparition d'une flotte ennemie ou la révolte d'un groupement indigène.

Contrôlée par les émirs Bokhtorites du Gharb, Beyrouth, qui devint ainsi la résidence de ces derniers, était à cette époque, grâce aux circonstances, le port le plus actif et la cité la plus prospère de la côte libano-syrienne. La ruine d'Acre, de Tyr, de Tripoli, après le départ des Croisés, contribuèrent à l'essor économique de Beyrouth.

c. Essor du Liban-Nord maronite (XVe siècle)

Au XVe siècle, les Maronites de la côte et du Nord, qui continuaient à parler le vieux dialecte national, l'idiome araméen ou syriaque, commen-

¹⁸ Lammens, *op. cit.*, II, p. 14, 15.

¹⁹ Lammens, *op. cit.*, II, p. 16, 17.

caient à occuper le Kasrawân, dont les habitants métoualis ou chiïtes avaient été exterminés, un siècle plus tôt, par les armées mamluks. Nombreux dans le Liban-Nord, les Maronites étaient organisés sous l'autorité de leurs chefs indigènes, les *Mokaddam* (préposés), qui relevaient officiellement de la niaba (lieutenance) mamluk de Tripoli. Pour le spirituel, ils obéissaient à leur patriarche, qui résidait, à cette époque, dans le Liban central, au couvent de Mayfouk.

A partir de 1440, à la suite de douloureux événements qui eurent pour résultat le pillage de ce couvent, le massacre et la dévastation de la région par les troupes du naïb de Tripoli, la résidence patriarcale fut transférée dans le Liban-Nord, au monastère de Kannûbine, situé dans la vallée profonde dite *Wadi Kadisha* (Vallée Sainte), au pied du massif montagneux des Cèdres. C'est dans cette véritable forteresse naturelle, devenue le centre de la vie maronite, que, protégé à la fois par les précipices et par le mokaddam de Bécharré, le patriarche maronite put désormais vivre avec indépendance et veiller sur son troupeau de fidèles, sans avoir à redouter les incursions de l'ennemi.

« Cette organisation, sans les mettre à l'abri des exactions, ni des persécutions, leur donnait une certaine autonomie. Les *mouqaddamin*, tout en relevant de la *niâbat* de Tripoli, administraient, à leur manière, les affaires temporelles de la communauté; leur charge devint même héréditaire. Ils étaient généralement revêtus du sous-diaconat (ordre mineur chez les Maronites), pour avoir, à l'église, droit de préséance sur les laïcs. »²⁰

Dans la seconde moitié du XVe siècle, le mokaddam de Bécharré qui est le plus important des chefs maronites, réussit, en profitant des circonstances, à s'assurer une semi-indépendance. Descendant de leurs montagnes, les Maronites s'établirent dans le voisinage de Tripoli, à Batroun, à Jebail, à Jounié et dans les régions qui les avoisinent, où ils s'adonnèrent à la culture du mûrier et à l'industrie de la soie. Ils continuaient à parler l'araméen ou syriaque, tandis que, dans le centre et le midi de la Montagne, l'arabe a déjà éliminé et remplacé le dialecte national. Ceux d'entre eux qui s'essaient en arabe, continuaient à employer les caractères araméens.

« Leur rituel avait emprunté aux croisés plusieurs usages latins, comme le port de l'anneau, de la crosse, l'usage des cloches; mais la confirmation était conférée immédiatement après le baptême et le peuple libanais communiait encore sous les deux espèces. »²¹

Durant le XVe siècle, le pays des Maronites, au Liban-Nord, grâce à la sagesse de ses patriarches et à l'activité de ses mokaddam, jouit d'une certaine tranquillité. La paix y attira un grand nombre de chrétiens, qui

²⁰ Mgr P. Dib, *L'Eglise maronite*, I, p. 220.

²¹ R. Mouterde, *Précis d'Histoire de la Syrie et du Liban*, p. 90.

vinrent s'y réfugier, en même temps qu'une prospérité matérielle qui développa la vie intellectuelle. Les bourgs devinrent de grandes agglomérations urbaines et rurales, où le nombre des écoles et des églises ne cessait d'augmenter.

Pendant le XV^e siècle, les missions pontificales, presque supprimées sous le régime des Mamluks, commencent à s'organiser. En 1444, le Saint-Siège de Rome établit à Beyrouth, à titre permanent, un représentant ou commissaire apostolique auprès des Maronites, Melkites et autres chrétiens catholiques du Liban. Deux siècles plus tard, en 1649, le roi de France Louis XIV, grâce à ses bonnes relations avec la Porte, accordera sa protection spéciale au Patriarche et aux Chrétiens maronites qui habitent le Liban.

d. Décadence en Syrie et prospérité au Liban (XVI^e siècle)

Au XVI^e siècle, la Syrie ottomane est administrativement divisée en trois grandes circonscriptions, les pashaliks de Damas, d'Alep et de Tripoli, gouvernés par des beylerbeys, auxquels s'ajoutera, en 1660, un nouveau pashalik, celui de Saïda. Les deux pashaliks de la côte, ceux de Tripoli et de Saïda, dont relèvent respectivement le Nord et le Sud de tout le littoral, ont surtout pour mission de surveiller la mer et la Montagne libanaise.

Avec l'avènement des Ottomans commença pour la Syrie une sombre époque, en même temps qu'une profonde décadence économique. « C'est la monotone et lamentable histoire de la plupart des pashaliks ottomans jusqu'à la veille de l'époque moderne. Un tissu d'exactions, de félonies, de tueries, de guerres entre pachas ou avec la milice des janissaires... Des pachas turcs, ces atroces mœurs politiques contaminent les émirs, les dynastes indigènes. »²²

Il faut reconnaître que les régimes abbâsside, seljûkide, ayyûbide, mamluk, qui s'étaient succédé en Syrie, n'étaient pas bien meilleurs que le nouveau régime ottoman. On doit rappeler aussi que l'appauvrissement du pays, cause de sa décadence à cette époque, est bien moins le fait des Ottomans, que celui du changement des routes commerciales qui, depuis la découverte de la route maritime du Cap de Bonne-Espérance, déplaça vers l'extrême Sud la route des Indes, qui passait auparavant par les pays du Levant (IV, p. 539—540).

« Il est vrai toutefois que (les Ottomans) n'ont pas favorisé les villes, à leurs yeux simples sièges des bureaux administratifs et abris provisoires des armées. Ils étaient gentilshommes campagnards. Sur ce point, qui fut de grande conséquence, ils sont allés en sens contraire de l'évolution occidentale. »²³

²² Lammens, *op. cit.*, II, p. 60, 61.

²³ Grenard, *op. cit.*, p. 91.

Au XVI^e siècle, Beyrouth perd graduellement la prospérité économique qu'elle possédait au XV^e; elle descend, avec Saïda, au rang de bourgade. Tripoli, qui recueille une partie du commerce de Beyrouth, ne tarde pas à le voir émigrer à Alexandrette.

C'est cette négligence des agglomérations citadines, ajoutée à l'anarchie, aux exactions, aux troubles et à la tyrannie des pashas ottomans, qui fut la cause principale de la prospérité et du développement de la Montagne libanaise. Dans un vaste désert de servitude, ce petit pays était, en effet, une oasis de liberté, un asile d'indépendance nationale. C'est grâce à cette citadelle que les Libanais, et même les Syriens, purent conserver, jusqu'au XIX^e siècle, «un semblant d'histoire, de vie nationale, dont l'âge suivant recueillera le bénéfice» (Lammens).

«Des émirs y maintiennent (au Liban), parmi des succès et des revers, une sorte d'autonomie vis-à-vis de l'autorité centrale. Leurs méthodes gouvernementales et politiques rappellent parfois celles du régime turc, faites de ruse et de violence. Mais ils s'occuperont efficacement de protéger leurs administrés, quand leurs incessants besoins d'argent, l'obligation de satisfaire l'insatiable cupidité des maîtres turcs, ne les détermineront pas à les exploiter, à les serrer de trop près.»²⁴

2. L'émir Fakhreddine II Mân (1585—1635), fondateur du Liban moderne

a. Le Liban avant l'avènement de Fakhreddine II (1516—1585)

Après la bataille de Dabek (1516) qui mit fin, en Syrie, à la domination des Mamluks d'Égypte, les émirs et mokaddam du Liban, jusque-là vassaux des Mamluks, passèrent sous la suzeraineté ottomane, représentée par les pashas ou beylerbeys turcs de Saïda et de Tripoli.

Dans le Kasrawân, au centre du Liban, domine la famille turcomane des Banou Assaf, qui, placée par les Mamluks dans cette région, s'était déclarée en faveur des Ottomans. Mansour (1522—1580), émir Assafite, qui établit sa résidence à Ghazir, étend son influence depuis Beyrouth jusqu'au sud de Tripoli. Il gouverna son domaine avec le concours d'une famille maronite, celle des Hobeiche, à laquelle il conféra la dignité de Sheikh.

A Tripoli et dans le Akkar, domine une autre famille turcomane ou Kurde, les Banou Saïfa, que les Mamluks avaient préposée à la garde de ce secteur.

A l'est de Tripoli, jusqu'aux Oëdres, les groupements maronites du Liban-Nord qui, au moment de la conquête ottomane, avaient obtenu de

²⁴ Lammens, *op. cit.*, II, p. 63.

ne pas dépendre du Pasha de Tripoli, gardèrent leurs chefs nationaux ou mokaddam, dont la principale mission est de recueillir les impôts pour le compte du gouvernement ottoman.

Dans la Békâ, les Métoualis (chiïtes) sont gouvernés par les Banou Harfouche. Un clan de ce proupement, les Hamadé, envahit une partie du domaine des Maronites du Liban-Nord, dans la région voisine des Cèdres, ce qui provoque une migration chrétienne vers le centre et le sud du Liban, dans le Kasrawân et le Chouf.

Le Wadittaim (Anti-Liban) est gouverné par des émirs Chéhab.

Dans le Liban central, le Gharb est le fief des émirs Bokhtorites, qui ont pour voisins les Tannoukhs. Le Chouf est gouverné par la famille druze des émirs Mân.

b. Ascension de la famille des Mân (1516—1585)

Lors de la conquête ottomane (1516), les émirs Bokhtorites du Gharb avaient combattu dans l'armée égyptienne, tandis que leurs voisins et rivaux du Chouf, les Mânides, avaient lié leur fortune à celle des Ottomans. Accusés de trahison par les Mânides, les émirs Bokhtorites furent saisis et jetés en prison, ce qui donna la prépondérance locale aux Mân et à leur chef, l'émir Fakhreddine I (1516).

Dès la victoire ottomane, sur laquelle il avait misé, Fakhreddine I (1516—1544) s'était empressé d'accourir à Damas, pour faire sa cour au sultan Sélim qui venait d'y entrer et l'assurer de son dévouement. Le vainqueur lui accorda un accroissement d'autorité et de prestige (1516).

L'émir *Korkmas* (1544—1585), fils et successeur du précédent, occupe Saïda et Beyrouth. Accusé d'avoir donné asile à des révoltés du pays d'Akkar (Liban-Nord), il voit son domaine envahi par le pasha de Tripoli et les principaux chefs druzes massacrés à Ain Sofar. L'émir lui-même est forcé de s'enfermer dans une forteresse inaccessible (Kalaat Niha), où il meurt, en 1585, laissant comme successeur son fils Fakhreddine II, un enfant de douze ans. Pour soustraire ce dernier aux poursuites des ennemis de sa maison, sa mère l'avait secrètement fait élever, au Kasrawân, dans la famille maronite des Khâzen, parmi lesquels il trouvera son plus habile ministre, Abou Nader el-Khâzen.

c. Avènement de Fakhreddine II

Dès qu'il fut en âge de diriger lui-même les affaires, l'émir *Fakhreddine II* (1585—1635), appelé Facardin par les chroniqueurs occidentaux, consacra sa vie à lutter, sans trêve ni repos, pour l'unité territoriale et l'indépendance politique du Liban. Pendant un règne de près d'un demi-siècle,

coupé de cinq années d'exil (1613–1618), il fixera sur son énergique personnalité l'attention des souverains de l'Orient et de l'Occident.

A l'avènement de Fakhreddine II, le territoire qui forme aujourd'hui le Liban comprend, outre la partie maronite du Liban-Nord, domaine des Mokaddam de Bécharré, et la Békâ, appartenant aux Banou Harfouche, deux émirats distincts: celui des Mân, au Sud (Chouf, Beyrouth, Saïda), et celui des Banou Saïfa, au Nord (Tripoli et région d'Akkâr. Fakhreddine n'aura de repos que lorsqu'il aura mis hors de cause les Saïfa et les Harfouche et groupé sous son autorité le «rectangle libanais».

d. Unification politique des régions libanaises

Pour réaliser ses visées ambitieuses, l'émir du Chouf cherche d'abord à s'étendre du côté de la mer, afin de pouvoir se mettre en communication avec les puissances occidentales ennemies des Ottomans, particulièrement la puissante République de Venise, qui dominait dans la Méditerranée orientale. Fortifiées et embellies, Saïda et Beyrouth, occupées par son père Korkmas, sont relevées de la décadence où elles étaient tombées sous l'administration directe des Pashas.

Une fois ces arrangements faits, Fakhreddine passe à l'action. La défaite de Yousof Saïfa, le puissant seigneur du Nord, amène à l'émir la soumission de cette belle et riche région. Cette conquête est bientôt complétée par celle de la Békâ des Banou Harfouche. Payant exactement le tribut de ses nouvelles conquêtes en y ajoutant les présents nécessaires, Fakhreddine réussit à se concilier les ministres du sultan Ahmed I (1596–167). Celui-ci, occupé par ses guerres contre la Perse et la Hongrie, ne pouvait guère songer à l'extension d'un petit roitelet lointain, qui le débarrassait de chefs de bandes redoutés, reconnaissait la suzeraineté de la Porte et payait le tribut réglementaire à la cour de Constantinople, dont les finances étaient obérées.

e. Expansion vers la Palestine

Maître du centre, du Sud et du Nord du Liban, ainsi que de la Békâ à l'Est, Fakhreddine élargit encore son territoire vers le Sud, jusqu'à Safad, Banias, Ajloun et l'Est du Jourdain. Ces positions stratégiques, défendues par de puissantes citadelles, lui ouvrent l'accès de la Palestine et la route de l'Egypte. Possesseur d'un domaine relativement vaste, qui suffit à occuper son activité, Fakhreddine, qui jusque-là ne s'était attaqué qu'à des chefs indigènes, évite de s'en prendre aux districts relevant directement des pashas ottomans.

f. Création d'une armée libanaise permanente

Pour conserver la sympathie de la Porte et endormir ses soupçons, Fakhreddine «dut réaliser des prodiges d'habileté, d'équilibre, de ruse aussi». Mais, aveuglé par les succès diplomatiques et militaires, prodigieusement enrichi par ses conquêtes et ses exactions, il se jugea à l'abri contre un retour de fortune. A la différence des émirs syriens, dont les milices indigènes, mal disciplinées, ne pouvaient avantageusement lutter contre le corps des Janissaires, l'émir mânide donna à sa principauté une solide organisation militaire, en la dotant d'une armée permanente régulière.

Il «prit à sa solde des *Sokmân* ou *Sokbân*. C'étaient des soldats de métier. Ils erraient par bandes à travers l'empire et louaient leurs services au plus offrant... Ils servirent de noyau à une forte armée de recrues indigènes, druses et chrétiens, levées sur les terres de l'émir. Leur nombre s'élevait à 40.000 hommes.»²⁵

g. Conflit avec la Porte. Exil de Fakhreddine (1613)

Après 1600, des négociations avec Ferdinand I de Médicis, grand-duc de Toscane, aboutirent à la conclusion d'un traité de commerce, qui contenait des clauses militaires secrètes et pour lequel Fakhreddine ne crut pas devoir demander l'autorisation de la Porte. Cette initiative audacieuse éveilla les soupçons de Hafiz, Pasha de Damas qui, comprenant le danger auquel l'ambition démesurée de l'émir libanais exposait l'Empire, dénonça ce dernier à la Porte et se mit en devoir de le surveiller.

Exploitant le mécontentement des Libanais, accablés d'impôts, et attisant la rancune des voisins de l'émir, dépouillés par sa politique expansionniste, Hafiz Pasha, à la tête d'une puissante armée ottomane, qui comprenait les émirs mécontents ou lésés par la politique du Mânide, investit la Montagne du côté de l'Est, tandis qu'une escadre ottomane, croisant devant la côte, coopère aux manœuvres des Janissaires.

Abandonné par ses amis et alliés, qui jugeaient sa cause perdue, et par les féodaux druses, que sa forte poigne avait trop comprimés, Fakhreddine, pour conjurer l'orage, résolut de s'éloigner. Après avoir transporté le siège de son gouvernement de Baakline à Deir el-Kamar qu'il fortifia, il laissa le sort de son Etat à l'aîné de ses fils, auquel il adjoignit, pour l'assister, son propre frère, l'émir Younès, et s'embarqua à Beyrouth sur un navire français pour se rendre à Florence, à la cour des Médicis (1613). Heureuse de se voir débarrassée d'un vassal dangereux et redoutable, la Porte ne poussa pas jusqu'au bout son triomphe.

²⁵ Lammens, *op. cit.*, II, p. 75.

h. Retour de Fakhreddine (1618)

Prince médiocre et faible, Cosme II de Médicis, fils et successeur de Ferdinand I, qui fit un magnifique accueil à l'émir du Liban, ne lui fournit ni vaisseaux, ni soldats. Après cinq ans de séjour à Florence, Fakhreddine rentre au Liban (1618), sans avoir obtenu autre chose qu'un appui moral. Un nouveau pasha de Damas, Mohammed Pasha, soucieux de la guerre contre la Perse, avait acquiescé au retour de l'émir, contre l'engagement de démanteler certaines citadelles.

i. Politique intérieure de Fakhreddine. Libéralisme et prospérité économique

De retour au Liban, Fakhreddine se consacre au gouvernement intérieur de sa principauté. Il développe la culture du mûrier et de l'olivier, l'industrie de la soie et les savonneries, introduit des cultivateurs chrétiens dans le district druze du Chouf, pour mettre en échec les féodaux druzes, autorise partout sur ses terres l'érection d'églises et de couvents. Son principal ministre est un maronite de la famille des Khâzen.

«Une ère de renaissance s'ouvrait pour la Syrie, plus exactement pour cette section de la Syrie qu'on pourrait déjà appeler le Grand-Liban. Sans s'en rendre compte peut-être, le libéralisme de Fakhreddin travaillait à favoriser la fusion des races ou plutôt des communautés. Dans le choix de ses auxiliaires, il ne s'inquiéta jamais de leurs convictions religieuses... Il admettait en son intimité les missionnaires, les consuls, les ingénieurs, les commerçants européens, pour profiter de leur expérience, de leurs suggestions. Il entretenait des relations suivies avec les chevaliers de Malte, accueillait leurs vaisseaux dans ses ports, où ils venaient se ravitailler, échanger le butin capturé sur les vaisseaux turcs... Dans les partis politiques, qui divisent la Montagne, Qaisites et Yéménites, puis Yazbakyya et Djon-blâtyya, chrétiens et druzes se coudoient. Mais grâce à la sagesse de ses émirs, le Liban ne connaîtra pas des dissensions confessionnelles.»²⁶

j. Retour à la politique d'expansion. Apogée de la puissance de Fakhreddine

L'exil ne semble pas avoir guéri Fakhreddine de ses tendances expansionnistes. Reprenant sa politique d'audace et de souplesse, il s'assure les appuis indispensables à Stambûl et en Europe et équipe une armée nationale qui, grâce aux impôts et aux revenus des douanes de Beyrouth et de Saïda, compterait bientôt 100.000 hommes.

Fakhreddine étendit alors sa domination sur une bonne partie de la Syrie intérieure, ainsi que sur la Galilée, au Sud, et le pays des Nosaïris,

²⁶ Lammens, *op. cit.*, II, p. 80, 81.

au Nord. Ses possessions étaient défendues par tout un ensemble de forteresses. Inquiet de cette extension, Mustafa, pasha de Damas, voulut intervenir; il est capturé, à la journée de Anjar, dans la Békâ (1623), par l'entrepreneur émir, qui le renvoie ensuite comblé de prévenances.

Se jugeant hors d'état de l'attaquer de front, la Porte, occupée ailleurs, reconnaît implicitement les acquisitions territoriales de l'émir. Elle se contente des liens officiels de la vassalité que celui-ci continue à reconnaître. «En même temps, pour endormir ses soupçons, elle lui conféra le titre ronflant de «soltân al barr», sultan du continent, «avec l'autorité sur tous les Arabes entre Alep et Jérusalem» . . . «Il avait atteint un tel degré de puissance, affirme Mohibbi, qu'il ne lui restait plus qu'à prétendre au sultanat.»²⁷

k. Politique commerciale. Coopération avec les Européens

Ruiné par l'avidité des pashas de Tripoli et par les pirates qui écumaient la Méditerranée orientale, le commerce étranger déserte la cité du Liban-Nord au profit d'Alexandrette, qui devient le port d'Alep, et à celui de Beyrouth et de Saïda, capitales de l'émir, qui les défend contre les pirates.

«Dans les intervalles entre ses campagnes, il (Fakhreddine) résidait alternativement à Beyrouth et à Saïda dans des palais aménagés par des artistes occidentaux. Non content de veiller à la sécurité des trafiquants (étrangers), il n'hésita pas à les indemniser des injustices commises à leur endroit, des pertes même que leur infligeait la piraterie.»²⁸ Désert en 1598, le port de Saïda «deviendra alors la plus florissante Echelle de la Syrie» (Lammens). L'antique métropole phénicienne verra revenir une partie de sa prospérité commerciale de jadis.

«Mieux que personne, il [Fakhreddine] comprit que la Syrie ne pouvait s'isoler, que son avenir résidait dans ses relations avec l'Occident, que la Providence, en la plaçant en bordure sur la Méditerranée, lui traçait la voie, celle ouverte par les Phéniciens, ensuite par les colonies syriennes établies dans la Gaule des Mérovingiens . . . A cette époque, des savants maronites résidaient en Italie. Formés dans les écoles de Rome, grâce à la munificence éclairée des Papes, ils révélèrent à l'Occident les trésors de la littérature syriaque . . . Par la faveur témoignée aux résidents, aux missionnaires européens, il (Fakhreddine) prépara l'expansion intellectuelle, dont la Syrie recueillera les fruits aux siècles suivants.»²⁹

l. Chute de Fakhreddine (1635)

La Porte, qui surveillait attentivement les menées de l'ambitieux émir,

²⁷ Lammens, *op. cit.*, II, p. 87, 88.

²⁸ Lammens, *op. cit.*, II, p. 83.

²⁹ Lammens, *op. cit.*, II, p. 85, 86.

cherchait à lui opposer une coalition de tous les chefs et émirs syriens, dont les intérêts personnels se trouvaient lésés ou menacés par les plans de restauration libanaise et d'unification grand-syrienne, dont Fakhreddine poursuivait l'exécution. «Pendant les dernières années, il semble avoir cédé à l'esprit de vertige, s'être abandonné à la fascination des conquêtes palestiniennes, où il essaya de sérieux revers.»³⁰

Ayant reçu des Florentins des ingénieurs et des munitions de guerre, Fakhreddine leur permit d'ouvrir un consulat à Saïda, sans prendre la peine de consulter la Porte. Cet acte, par lequel il affecte de rompre avec la suzeraineté du sultan, déplaît aux rivaux européens des Florentins, qui s'empressent d'exciter contre lui les suspicions de Stambûl. Pour le malheur de l'émir, le trône ottoman était occupé, à ce moment, par un souverain énergique, Murad IV (1623—1640), qui, tranquille du côté de l'Europe, avait rétabli l'autorité impériale, repris Bagdâd aux Persans et cherchait à soumettre les vassaux trop émancipés. Profitant de l'occasion fournie par l'affaire du consulat florentin de Saïda, Murad décide d'en finir avec le puissant et indocile émir du Liban. En 1635, une armée ottomane, sous le commandement d'Ahmed Pasha, gouverneur de Damas, envahit la Montagne libanaise, tandis qu'une flotte bloque la côte. Vaincu, Fakhreddine, qui se livre, est déporté à Stambûl, où il est mis à mort (1635).

m. L'œuvre de Fakhreddine et son rôle historique

Pendant son long règne d'un demi-siècle, Fakhreddine II a poursuivi la réalisation de deux desseins: la fondation d'un Etat national indépendant, formé de la Montagne et de la côte libanaises, et l'unification politique, sous son autorité, des régions de la Syrie géographique ou Grande Syrie.

Le premier de ces deux objectifs était réalisable, et il le fut. L'Etat libanais de Fakhreddine était, en effet, le successeur de la Phénicie historique et classique et l'ancêtre du Liban contemporain. Le second rêve de l'ambitieux émir, l'annexion de la Syrie et de la Palestine, était chimérique et finit par causer sa perte. Ce ne fut point, en effet, comme maître de la principauté libanaise que Fakhreddine fut âprement combattu. Ce furent plutôt ses conquêtes militaires en dehors des frontières naturelles du pays libanais, qui ameutèrent contre lui les Pashas ottomans, gardiens vigilants des provinces de l'Empire, et les émirs indigènes de Syrie et de Palestine, attachés à leurs intérêts personnels et jaloux de leur particularisme régional.

Du vivant de Fakhreddine et très longtemps après sa mort, sa puissante personnalité, dont la légende s'était vite emparée, exerça une extraordinaire fascination. «De nos jours encore, aucun nom ne continue à être plus fré-

³⁰ Lammens, *op. cit.*, II, p. 88.

quemment invoqué, parce qu'aucun n'a tenté, avec plus de suite et d'énergie, de réaliser le programme intégral du nationalisme libanais. Par ailleurs, l'émir ma'nide appartient à l'histoire de la Syrie non moins que du Liban. Sa personnalité domine de haut tous les figurants secondaires, . . . qui s'agitent autour de lui. Il ne réussira pas à les grouper dans une action commune au profit de l'indépendance syrienne.

Aucun ne sut comprendre la grandeur de son dessein. Leur particularisme — ce vieux mal syrien — causa la perte de l'émir libanais beaucoup plus que les talents militaires d'Ahmad Pacha. C'est l'individualisme qui retardera de plusieurs siècles l'indépendance de la Syrie. Dans ce pays, désormais courbé sous le joug ottoman, seul le Liban demeurera fidèle à la cause qu'avait incarnée Fakhreddine. Rien d'étonnant si, après lui, l'histoire de la Montagne absorbera celle de la Syrie.»³¹

3. *La Montagne libanaise, de la mort de Fakhreddine II à l'avènement des émirs Chéhâb (1635—1697)*

Après la disparition de Fakhreddine II, le gouvernement du Liban central, ou «Montagne des Druzes» comme on disait alors, est confié à une famille rivale des Mân, celle des Alameddine. Expulsés peu après, ces derniers sont bientôt remplacés par un neveu de Fakhreddine, l'émir Molhem, qui rétablit au pouvoir la famille des Mân. Avec des hauts et des bas, ces derniers, jusqu'en 1697, exerceront l'autorité dans un pays territorialement réduit, qui évoluera de nouveau sous la surveillance étroite de la Porte. Mais le Liban moderne était né.

De la mort de Fakhreddine II (1635) à celle de son petit neveu Ahmed (1697), dernier représentant de la famille mânide, soit pendant 62 ans, la Montagne libanaise représente, dans la Syrie géographique courbée sous la tyrannie des Pashas ottomans, comme un asile d'indépendance et de liberté.

Cependant, pendant cette période de déclin politique, les divers groupements libanais ne parviennent guère à s'entendre. Chiites, Druzes, Nosâiris, Maronites, ou plus exactement leurs chefs, émirs et mokaddam, en lutte perpétuelle les uns contre les autres, s'accommodent de l'autorité souveraine du sultan, qui se contentait de percevoir le tribut annuel. Pas plus que le régime mamluk, celui des Ottomans ne songe à mettre, sous son joug direct, ces groupements indociles.

Lorsqu'en 1697 la famille des Mân s'éteint par la mort de l'émir Ahmed, décédé sans postérité, le Liban est en pleine anarchie. La sécurité y est troublée par les querelles des chefs locaux, et les impôts ne sont guère

³¹ Lammens, *op. cit.*, II, p. 89, 90.

payés à la Porte. Mais cette dernière, qui avait dû, à cette époque, appeler ses troupes de Syrie sur les champs de bataille européens, se trouvait hors d'état d'intervenir au Liban. Les grandes défaites militaires essuyées par les sultans à partir de 1664, et les traités désastreux qu'ils seront amenés à signer à partir de 1699, ouvrent pour l'Empire ottoman la période de la décadence. Dès cette époque, les projets européens de démembrement et de partage de cet Empire commenceront à apparaître.

En 1698, les notables du Liban, réunis en assemblée solennelle, élisent comme Hâkem (gouverneur) l'émir Haidar Chéhâb, petit-fils par sa mère du dernier émir mânide.